

Conglomérats financiers: surveillance complémentaire des entités financières

2010/0232(COD) - 17/11/2010

Le Conseil a marqué son accord sur une **orientation générale** concernant un projet de directive visant à adapter la surveillance des entités financières des conglomérats au nouveau cadre de l'UE pour la surveillance des marchés financiers, dans l'attente de l'avis de la Banque centrale européenne et de la position du Parlement européen.